Marie Henri VESCO

Né le 9 février 1865 à Aix-les-Bains (Savoie), rue de Chambéry, et disparu le 26 février 1916 à bord du croiseur auxiliaire **Provence-II**, torpillé en mer Égée, au large de l'île de Cérigo, par le sous-marin allemand **U-35** (Kapitänleutnant **Lothar von Arnauld de la Perière**).

- Fils de (Registre des actes de naissance de la commune d'Aix-les-Bains, Année 1865, f° 14, acte n° 47) :
- *Marie Eugène Napoléon VESCO*, né le 23 novembre 1832 à Grenoble *(Isère)*, percepteur des contributions directes,

Et de:

— *Marie Louise DELORME*, née le 30 décembre 1836 à Amiens (*Somme*) (*Registre des actes de naissance de la ville d'Amiens, Année 1836, f° 387, acte n° 1.543*), sans profession.

Époux mariés le 28 juin 1862 à Paris (VI e Arr.) (Registre des actes de mariage du VI arrondissement, Année 1862, f° 84, acte n° 427).

- Petit-fils de :
- Nicolas Martin VESCO, né le 14 mars 1789 à Metz (Moselle) et décédé le 9 mars 1883 à ... (...), général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, et de Marie Victorine
 ZAGU, née le 17 pluviôse an VII [5 février 1799] à Metz,

Et de:

- Jean Paul DELORME, né le 20 pluviôse an VII [8 février 1799] à Meaux (Seine-et-Marne), professeur de mathématiques au collège d'Amiens futur censeur des études au Lycée Louis-le-Grand –, et de Madeleine Claudine Élise HARDOÜIN, née le 16 février 1812 à Nîmes (Gard), époux mariés le 23 avril 1832 à Amiens (Registre des actes de mariage de la ville d'Amiens, Année 1832, f° 104, acte n° 103)
- Époux de Françoise Marie Joséphine BOCHET, née le 21 novembre 1868 à Chambéry (Savoie), avec laquelle il avait contracté mariage à Paris (VI e Arr.), le 24 mai 1892 (Registre des actes de mariage du VI arrondissement, Année 1892, f° 72, acte n° 409).

Fille d'Henry Edmond Joachim BOCHET, né le 14 février 1822 à Paris (III ^e Arr.) et décédé le 29 juillet 1907 à Sceaux (Seine – aujourd'hui Hauts-de-Seine –), ancien élève de l'École polytechnique [X. 1841], inspecteur général de 1 ^{re} classe du corps des mines, professeur à l'École des mines, et d'Amélie OLLIVIER, sans profession, son épouse.

Carrière

- Admis à l'*École navale* le 1 er octobre 1881 à la suite du concours organisé la même année, étant classé 47 sur 80 élèves (*Déc. min. ... sept. 1897, J.O. 10 sept. 1881, p. 5.101*).
- Par décision du Ministre de la Marine et des Colonies en date du 9 août 1882 (J.O. 10 août 1882, p. 4.161), nommé aspirant de 2^e classe à compter du 1^{er} août 1882.
- Par décret du 25 août 1884 (J.O. 27 août 1884, p. 4.578), promu aspirant de 1 re classe à compter du 2 octobre 1884.
- Par décret du 27 septembre 1886 (J.O. 29 sept. 1886, p. 4.486), promu enseigne de vaisseau à compter du 2 octobre 1886.
 - **—** ... / ...
- Par décret du 27 novembre 1891 (J.O. 29 nov. 1891, p. 5.743), nommé au grade de lieutenant de vaisseau (1^{er} tour ; ancienneté).
- Par décision ministérielle du 20 mai 1896 (J.O. 22 mai 1896, p. 2.911), nommé au commandement d'un torpilleur de la Défense mobile à Brest.
- En Octobre 1898, désigné pour concourir au service à terre à Cherbourg (J.O. 16 oct. 1898, p. 6.382). Affecté à la Direction des mouvements du port.
- Par décret du Président de la République en date du 30 décembre 1898 (J.O. 30 déc. 1898, p. 8.092), nommé au grade de chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur.
- En Février 1899, désigné pour embarquer le 15 mars 1899, à Brest, comme torpilleur sur le croiseur *Isly* (*J.O. 16 oct. 1898, p. 6.382*).
 - Embarqué comme torpilleur sur le croiseur *Bruix*, dans l'*Escadre du Nord*.
- Par décision ministérielle du 6 avril 1901 (J.O. 8 avr. 1901, p. 2.337), nommé au commandement d'un torpilleur de la *Défense mobile* à Saint-Servan. Commandement pris le 20 avril 1901 (J.O. 8 avr. 1901, p. 2.337).
- En Novembre 1901, désigné pour suivre les cours de l'École supérieure de marine à partir du 1^{er} janvier 1902 (J.O. 22 nov. 1901, p. 7.310).
- Par décision du 4 mai 1903 (J.O. 6 mai 1903, p. 2.839), nommé au commandement du contre-torpilleur d'escadre **Catapulte**, dans l'Escadre du Nord. Commandement pris le 15 mai 1903 (J.O. 7 mai 1903, p. 2.859).
- En Novembre 1904, désigné en qualité d'aide de camp du contre-amiral *Jules PUECH*, commandant une division de l'*Escadre du Nord* à bord du croiseur cuirassé *Gloire* (J.O. 23 nov. 1904, p. 6.936).
- Par décret du 8 janvier 1907 (J.O. 9 janv. 1907, p. 178), nommé au grade de capitaine de frégate (2^e tour; au choix).
 - Embarqué sur le cuirassé Bouvet.

- En Mai 1907, désigné pour faire partie de l'état-major du contre-amiral *Jules KRANTZ*, devant arborer son pavillon sur le croiseur *Jules-Ferry* le 1 ^{er} juin 1907 à Toulon *(J.O. 28 mai 1907, p. 3.774)*.
- Par décision présidentielle du 26 mars 1910 (J.O. 28 mars 1910, p. 2.609), nommé au commandement du croiseur de 1^{re} classe **Guichen** en réserve normale à Brest.
- Par décision présidentielle du 24 octobre 1910 (J.O. 26 oct. 1910, p. 8.808), au commandement du contre-torpilleur d'escadre **Chasseur** et d'une escadrille de contretorpilleurs de la 1^{re} Escadre. Commandement pris à Toulon le 18 novembre 1910 (J.O. 27 oct. 1910, p. 8.841).
- Par décrets et arrêtés des 15 avril et 31 mai 1911 (J.O. 3 juin 1911, p. 4.391), nommé au grade de chevalier du Mérite agricole à l'occasion d'un voyage du Président de la République en Tunisie.
- Par décision ministérielle du 6 janvier 1912 (J.O. 7 janv. 1912, p. 242), admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite à titre d'ancienneté de services. Rayé des contrôles de l'activité à compter du 15 janvier 1912.
- Par décret du 23 février 1912 (J.O. 25 févr. 1912, p. 1.776), nommé au grade de capitaine de frégate dans la réserve de l'armée de mer à la date de sa radiation des contrôles de l'activité.
- Par décret du 29 avril 1912, pris sur le rapport du Ministre de Marine (J.O. 2 mai 1912, p. 4.156), bénéficiaire d'une pension de 4.903 fr., avec jouissance au 15 janvier 1912. Comptait alors 43 ans 1 mois et 14 jours de service.
- Par décret du 1^{er} août 1914 *(J.O. 4 août 1914, p. 7.110)*, nommé au commandement du croiseur auxiliaire *Provence*.
- Par arrêté du Ministre de la Marine en date du 26 janvier 1916 (J.O. 27 janv. 1916, p. 747 Erratum J.O. 28 janv. 1916, p. 796), inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur pour le grade d'officier.
 - Cité à l'ordre de l'armée dans les termes suivants (J.O. 7 avr. 1916, p. 2.896).

Citations à l'ordre de l'armée.

Sont cités à l'ordre de l'armée :

Vesco, capitaine de frégate, commandant la Provence II: brillant officier et marin consommé. A pris dès l'instant où la Provence a été torpillée les mesures qui eussent sauvé son bàtiment si la chose avait été humainement possible. S'est efforcé par tous les moyens de maintenir le calme et le sang-froid parmi les passagers au cours de l'évacuation du navire. A suscité l'admiration de tous par son énergie. A fait noblement et publiquement le sacrifice de sa vie par cette phrase: « Adieu mes enfants ! » prononcée d'une voix forte quelques secondes avant d'être englouti avec son bâtiment.

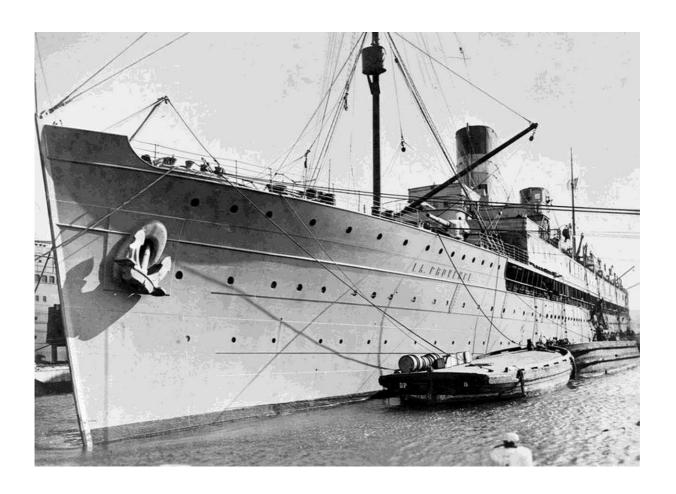
La Provence en cale sèche au Havre (date inconnue)

— Photographie des frères *Séeberger* —

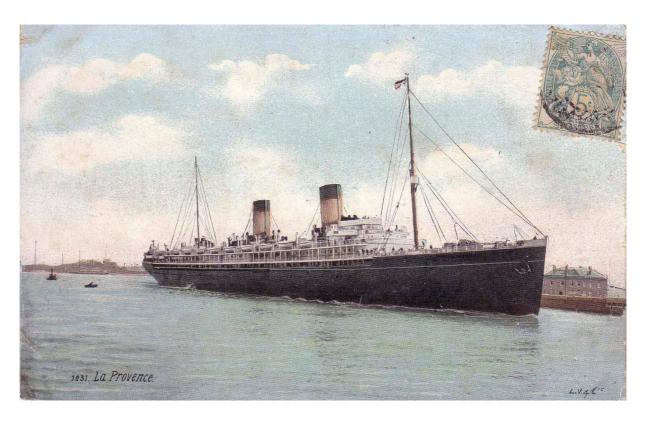


 ${\it Ministère de la Culture - M\'ediath\`eque de l'architecture du patrimoine \atop Phototype n° 1FS00718}$

La Provence à Toulon (date inconnue)



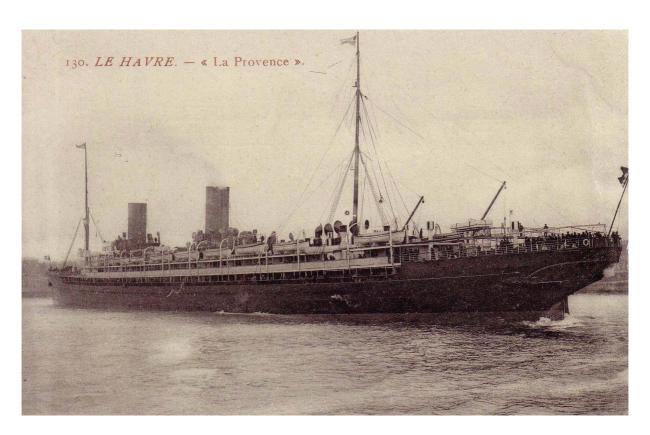
 ${\it Imperial War Museums ~ French First World War Official Exchange Collection ~ R\'ef. ~ Q~70653.}$



Collection personnelle.



Collection personnelle.



Collection personnelle.



Collection personnelle.



Collection personnelle

Daniel LAHEYNE 27 avril 2015